



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
Pastorale

IV. Situation
alimentaire

V. Perspectives

VI. avis et
conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la première décade de mai 2012 a été caractérisée par la présence des basses pressions sur l'Afrique du Nord pendant la première moitié de la décade et des hautes pressions pendant la seconde moitié.

Cette alternance des hautes et basses pressions a occasionné la remontée de l'air humide entre les latitudes de Ségou et Hombori.

Par conséquent, les pluies se sont manifestées dans les localités de Bamako Ville, Sotuba, Kati et San où elles ont dépassé 20 mm.

La situation hydrologique a été marquée par la baisse des niveaux sur tous les cours d'eau.

Le déstockage des eaux des retenues de Manantali et de Sélingué se poursuit. Les cours d'eau secondaires de la Falémé et du Bakoye sont à sec.

Les hauteurs d'eau sont inférieures ou similaires à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Bani à Douna et du Sénégal à Kayes. Elles sont supérieures ou similaires à celles d'une année moyenne pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Bani à Mopti et du Niger à Koulikoro.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

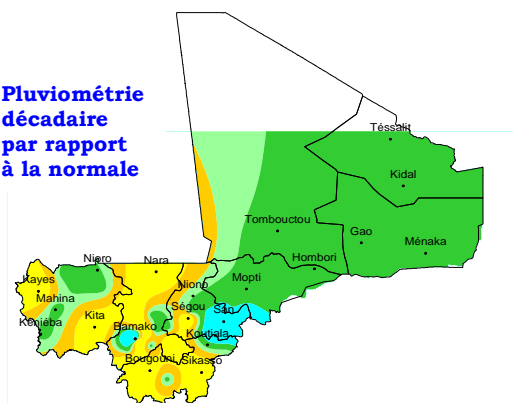
Au plan agricole, les préparations des champs sont en cours. Elles concernent le nettoyage des champs et le transport de la fumure organique sur les parcelles.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Il a été observé :

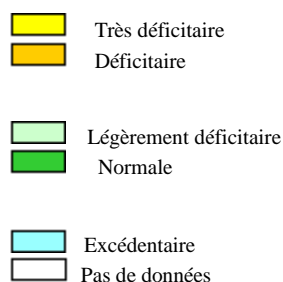
- les manifestations de sautériaux (Complexes de savane et *Zonocerus Varigatus*) dans les jardins maraîchers à Kayes et sur les bananerais dans les régions de Kayes et de Koulikoro (Banco à Dioïla). Il a été prospecté 85 ha et sur 29 ha infestés, il a été traité 27 ha avec Reldan CE ;

- des groupes d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*) à travers les zones rizicoles de Kala Siguida, Sirifila Boundy, Niono et M'Bewani dans la région de Ségou constituant une menace pour le riz de contre saison. Les prospections ont porté sur 760 ha et sur 300 ha infestés ;

Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale



Pluviométrie-légende



- les manifestations de chenilles (*Spodoptera* sp, *Plutella xylostella*) sur les cultures maraîchères (Chou, Aubergine) dans la région de Kayes et sur le riz de contre saison en zone Office du Niger à Ségou. Il a été prospecté 195,50 ha prospectées et sur 22,50 ha infestés ;

- les manifestations des termites sur les agrumes et les manguiers dans les localités de Kayes, Kéniéba et Kati avec des dégâts légers. Il a été prospecté 66 ha et sur 12 ha infestés; il a été traité 10 ha à Kayes avec le Reldan et le Dursban.

II. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

D'une manière générale, les pâturages herbacés sont pauvres et même inexistant sur de nombreux parcours des zones agropastorales du pays. La situation est alarmante au niveau de la bande sahélienne et dans les régions nord du pays. Les stocks de paille sèche ravagés par les feux de brousse par endroits, se font de plus en plus rares.

Pour ce qui concerne les pâturages aériens et inondés, ils connaissent actuellement un niveau de dégradation assez remarquable.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont moyens à mauvais d'une zone à l'autre.

La plupart des troupeaux transhumants sont dans les zones de concentration habituelles de saison sèche pour la recherche de pâturages et de points d'eau. Pour ce qui est du septentrion, la majorité des animaux pâturent le long du fleuve et d'autres cours d'eau où les conditions sont encore favorables. Concernant les troupeaux sédentaires, ils sont pour la plupart en divagation aux abords immédiats des villages.

III. SITUATION ALIMENTAIRE

La situation alimentaire est préoccupante dans les régions nord du pays particulièrement à Gao et Tombouctou où la plupart des marchés ne sont pas fonctionnels et les céréales très faiblement disponibles.

Dans le Sud du pays, la situation demeure globalement satisfaisante ; cependant, elle se dégrade dans les communes des régions de Mopti, Kayes, Koulikoro, Ségou classées en difficulté alimentaire et pour lesquelles les actions d'atténuation du plan d'urgence peinent à se réaliser.

La hausse exceptionnelle des prix des céréales est signalée partout et augmente la précarité alimentaire des populations à faibles revenus.

IV. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, la décade du 11 au 20 mai 2012 sera caractérisée par l'affaiblissement des hautes pressions sur l'Afrique du Nord et l'installation progressive des basses pressions sur le Sahel et le Sahara. Cette situation favorisera la rentrée de l'air humide dans la moitié sud du pays.

Sur le plan hydrologique, la baisse des niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

V. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 MAI 2012)

1. Les paysans des localités de Kéniéba, Kita, Kangaba, Bancoumana, Dangassa, Kéniéroba, Naréna, Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kolondiéba et Misséni peuvent semer les variétés de maïs/arachide/niébé d'au moins 110 jours dès que le cumul des pluies recueillies atteint ou dépasse 10 mm au cours de la décade du 11 au 20 mai 2012.
2. Les paysans des localités de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kolondiéba, Misséni, Fana, Dioila et Kita, peuvent semer le coton dès que le cumul des pluies recueillies au cours de la décade du 11 au 20 mai 2012 atteint ou dépasse 30 mm.

Ailleurs, la préparation des champs est conseillée.

Bamako, le 14 mai 2012
LE GTPA.

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 Mai 2012

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD12	NJD12	PD11	ND	PC12	NJPC	PC11	CN	PD12/ND	PC12/CN	PC12/PC11	PD12/PD11
1	KAYES	0,0	0	2,0	1,2	0,0	0	2,0	1,2	0	0	0	0
2	NIORO DU SAHEL	0,0	0	0,0	2,9	0,0	0	0,0	2,9	0	0	-999	-999
3	YELIMANE	0,0	0	0,0	1,8	0,0	0	0,0	1,8	0	0	-999	-999
4	DIEMA	0,0	0	0,0	2,8	0,0	0	0,0	2,8	0	0	-999	-999
5	MAHINA	0,0	0	0,0	2,0	0,0	0	0,0	2,0	0	0	-999	-999
6	BAFOULABE	0,0	0	0,0	1,9	0,0	0	0,0	1,9	0	0	-999	-999
7	KITA	0,0	0	5,0	4,9	0,0	0	5,0	4,9	0	0	0	0
8	KENIEBA	0,0	0	0,0	5,9	0,0	0	0,0	5,9	0	0	-999	-999
9	KOULIKORO	0,0	0	0,0	9,1	0,0	0	0,0	9,1	0	0	-999	-999
10	BAMAKO VILLE	33,8	1	4,7	14,2	33,8	1	4,7	14,2	*	*	*	*
11	BAMAKO SENOU	0,0	0	5,5	8,3	0,0	0	5,5	8,3	0	0	0	0
12	SOTUBA	21,0	1	22,0	10,5	21,0	1	22,0	10,5	200	200	95	95
13	KATIBOUGOU	0,0	0	18,1	9,1	0,0	0	18,1	9,1	0	0	0	0
14	KATI-HAUT	23,7	1	8,0	12,5	23,7	1	8,0	12,5	190	190	*	*
15	BAGUINEDA	0,0	0	0,0	12,8	0,0	0	0,0	12,8	0	0	-999	-999
16	OUELESSEBOUG,	5,7	1	20,5	17,0	5,7	1	20,5	17,0	33	33	28	28
17	DIOILA	0,0	0	10,6	12,1	0,0	0	10,6	12,1	0	0	0	0
18	BANKOUMANA	0,0	0	0,0	13,7	0,0	0	0,0	13,7	0	0	-999	-999
19	KOLOKANI	0,0	0	7,6	5,7	0,0	0	7,6	5,7	0	0	0	0
20	DIDIENI	5,0	1	7,4	7,9	5,0	1	7,4	7,9	63	63	67	67
21	NARA	0,0	0	6,1	4,7	0,0	0	6,1	4,7	0	0	0	0
22	BANAMBA	0,0	0	0,0	5,0	0,0	0	0,0	5,0	0	0	-999	-999
23	KANGABA	8,2	1	18,0	17,6	8,2	1	18,0	17,6	47	47	45	45
24	SIKASSO	0,4	1	17,6	25,0	0,4	1	17,6	25,0	2	2	2	2
25	BOUGOUNI	2,9	1	18,4	26,1	2,9	1	18,4	26,1	11	11	16	16
26	YANFOLILA	0,0	0	39,0	24,1	0,0	0	39,0	24,1	0	0	0	0
27	KOUTIALA	0,0	0	0,0	19,1	0,0	0	0,0	19,1	0	0	-999	-999
28	N'TARLA IRCT	0,0	0	0,0	14,3	0,0	0	0,0	14,3	0	0	-999	-999
29	KADIOLO	0,0	0	16,0	33,1	0,0	0	16,0	33,1	0	0	0	0
30	KOLONDIÉBA	0,0	0	0,0	30,8	0,0	0	0,0	30,8	0	0	-999	-999
31	YOROSSO	0,0	0	0,0	23,3	0,0	0	0,0	23,3	0	0	-999	-999
32	SEGOU	0,0	0	3,5	13,7	0,0	0	3,5	13,7	0	0	0	0
33	SAN	26,0	1	0,0	9,3	26,0	1	0,0	9,3	*	*	*	*
34	KONOBOUGOU	0,0	0	0,0	9,9	0,0	0	0,0	9,9	0	0	-999	-999
35	KE-MACINA	0,0	0	0,0	4,5	0,0	0	0,0	4,5	0	0	-999	-999
36	BAROUELI	0,0	0	0,0	5,7	0,0	0	0,0	5,7	0	0	-999	-999
37	BLA	0,0	0	0,0	8,9	0,0	0	0,0	8,9	0	0	-999	-999
38	NIONO	0,0	0	0,0	6,1	0,0	0	0,0	6,1	0	0	-999	-999
39	TOMINIAN	14,0	1	0,0	6,9	14,0	1	0,0	6,9	*	*	*	*
40	MOPTI	0,0	0	0,0	1,6	0,0	0	0,0	1,6	0	0	-999	-999
41	HOMBORI	0,0	0	0,0	1,0	0,0	0	0,0	1,0	0	0	-999	-999
42	BANDIAGARA	0,0	0	0,0	3,6	0,0	0	0,0	3,6	0	0	-999	-999
43	BANKASS	0,0	0	0,0	1,5	0,0	0	0,0	1,5	0	0	-999	-999
44	DJENNE	0,0	0	0,0	4,6	0,0	0	0,0	4,6	0	0	-999	-999
45	KORO	0,0	0	0,0	2,4	0,0	0	0,0	2,4	0	0	-999	-999
46	TENENKOU	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	-999	-999	-999	-999
47	DOUENTZA	0,0	0	0,0	0,6	0,0	0	0,0	0,6	0	0	-999	-999
48	GAO	0,0	0	0,0	3,0	0,0	0	0,0	3,0	0	0	-999	-999
49	MENAKA	0,0	0	0,0	3,3	0,0	0	0,0	3,3	0	0	-999	-999
50	ANSONGO	0,0	0	0,0	2,5	0,0	0	0,0	2,5	0	0	-999	-999
51	BOUREM	0,0	0	0,0	1,7	0,0	0	0,0	1,7	0	0	-999	-999
52	TOMBOUCTOU	0,0	0	0,0	0,2	0,0	0	0,0	0,2	0	0	-999	-999
53	G-RHAROUS	0,0	0	0,0	0,1	0,0	0	0,0	0,1	0	0	-999	-999
54	GOUNDAM	0,0	0	0,0	2,2	0,0	0	0,0	2,2	0	0	-999	-999
55	DIRE	0,0	0	0,0	2,4	0,0	0	0,0	2,4	0	0	-999	-999
56	KIDAL	0,0	0	0,0	1,2	0,0	0	0,0	1,2	0	0	-999	-999
57	TESSALIT	0,0	0	0,0	0,1	0,0	0	0,0	0,1	0	0	-999	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9,9) = donnée manquante * = >200%
 X12et X11: paramètres des années 2012 et 2011 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 12 et 11 nulles CN: cumul Normal